

## - Bilan de compétences - Programme

### Préambule

*Le bilan de compétences est considéré par l'Etat comme une action de formation. Son cadre légal est rappelé sur le site du Ministère du Travail. Selon les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail : « Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. » Ainsi le bilan de compétences a pour but de dessiner le profil du bénéficiaire sur le plan professionnel afin de mieux connaître ses atouts.*

### **Public concerné**

Toutes les personnes actives, notamment :

- les salariés du secteur privé,
- les demandeurs d'emploi
- les salariés du secteur public

qui souhaitent faire le point sur leurs compétences, aptitudes et motivations et définir un projet professionnel et/ou de formation, en vue de leur permettre d'effectuer une mobilité fonctionnelle, thématique ou géographique.

### **Prérequis pour suivre le parcours**

Aucune connaissance particulière n'est requise.

### **Objectifs de la prestation**

- analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations ;
- définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ;
- utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

## Programme détaillé

Le bilan de compétences est envisagé dans le cadre d'une interrogation de la personne sur sa situation professionnelle, soit pour confirmer son choix, soit pour ré-interroger la suite de sa carrière. Il est organisé en trois phases, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise à l'intéressé :

### Une phase préliminaire pour :

- analyser votre demande et vos besoins
- vérifier que vous êtes volontaire pour réaliser votre bilan notamment si ce bilan est prescrit et cofinancé par l'entreprise
- déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins
- définir conjointement les modalités de déroulement.

### Une phase d'investigation qui vous permet de :

- construire votre projet professionnel et en vérifier la pertinence ;
- élaborer une ou des alternatives, notamment un projet de formation, un projet de validation des acquis de l'expérience.

### Une phase de conclusion

Elle s'achève par la présentation des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Grâce à plusieurs entretiens personnalisés, le bilan se clôt par une synthèse rédigée qui aura fait l'objet d'un échange avec vous, et qui contient :

- l'analyse de vos compétences professionnelles et personnelles ;
- la définition de votre projet professionnel, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle ;
- les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des projets professionnels (dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi dans les 6 mois).

## Durée

Durée du bilan de compétences : 24 h soit :

- Entretiens individuels en face à face 12h00
- Travail personnel guidé, passation et restitution des tests 12h00

Le calendrier sera défini avec vous lors du 1<sup>er</sup> entretien. Le bilan se répartit sur plusieurs semaines et dure en moyenne 4 mois.

## Méthodes mobilisées

### Activités proposées

En fonction des objectifs de votre bilan, vous seront proposés :

- Des exercices variés répondant aussi à vos appétences : activités d'écriture, d'introspection, récit de vie, génogramme, exercices de créativité ...
- Des questionnaires et des tests psychométriques (intérêts professionnels, personnalité...)
- Des outils inspirés des pratiques narratives (Arbre de Vie, Enquête Merveilleuse...).

### Accès aux ressources documentaires

Pour faciliter l'accès aux techniques de recherche d'emploi et aux informations sur les secteurs et les métiers, vous aurez accès à un drive dédié à votre bilan de compétences.

### Enquêtes métier

En vue d'une validation des pistes professionnelles qui émergeront, des enquêtes métiers seront organisées via le réseau de la coach, le réseau de ses anciens clients ou votre propre réseau.

## Encadrement

La conduite du bilan est assurée par Séverine Til, coach certifiée en évolution professionnelle.

## Modalités d'évaluation des objectifs

Les objectifs sont évalués :

- o lors d'un point à mi-parcours
- o dans la synthèse du bilan
- o lors de l'entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan.

## Sanction de la prestation

- o Une synthèse vous sera remise à l'issue du bilan de compétences
- o Une feuille de présence dûment signée par la coach et le bénéficiaire.

## Lieux des séances

Les séances peuvent avoir lieu par visioconférence ou en présentiel :

- o à l'Embelie, 13 rue Pottier au Chesnay
- o à Paris (dans les bureaux du réseau Cocoon Space)

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chaque demande est étudiée au cas par cas et fait l'objet d'une réponse personnalisée qui proposera des adaptations au regard de votre situation de handicap.

# Séverine Til Conseil

## Tarifs

- **Particuliers :**
  - En distanciel : 2430 € net
  - En présentiel : 2980 € net
- **Entreprises :** 3200 € net (en distanciel ou dans les locaux de l'entreprise)

## Financement

- Par votre compte personnel de formation  
Pour accéder à l'offre en distanciel référencée sur le site du CPF : [lien](#)  
Pour l'offre en présentiel (Paris) référencée sur le site du CPF : [lien](#)  
Pour l'offre en présentiel (Le Chesnay) référencée sur le site du CPF : [lien](#)
- Par votre employeur via son plan de développement des compétences
- Par un financement personnel

## Délais d'accès

Séverine Til Conseil s'engage à proposer des disponibilités pour positionner le 1er rdv du bilan dans les 15 jours après inscription du bénéficiaire.

## Certifications qualité

Séverine Til Conseil EI est certifié Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- Bilans de compétences.

## Indicateurs de performance<sup>1</sup> extraits des enquêtes de satisfaction

- 22 bilans de compétences réalisés par Séverine Til Conseil EI
- 100% de mes clients se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur bilan
- 100% de mes clients déclarent que le bilan leur a permis de renforcer leur confiance
- 100% de mes clients déclarent que le bilan leur a permis de réaliser un plan d'actions pour leur projet
- 2 enquêtes métier/personne en moyenne
- 67% des entretiens de suivi réalisés

## Ethique et déontologie

Le travail mené en bilan de compétences s'inscrit dans le respect du code de [déontologie des coachs](#), du consentement du bénéficiaire, de la confidentialité et de la neutralité.

## Contact :

Séverine Til : [severine.til@st-conseil.org](mailto:severine.til@st-conseil.org) / 06 89 08 74 93

---

<sup>1</sup> sur la période sept 2021-mars 2022